

FORMATION FRAGILITE ET SYNDROME DE GLISSEMENT : REPERAGE, PREVENTION ET SIGNALEMENT A DOMICILE

OFSG

Sous l'effet des dynamiques démographiques, sociales et sanitaires, les besoins de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie progressent, se complexifient et se diversifient. Ces évolutions invitent à s'interroger sur les réponses apportées à la fois par la sphère privée et publique pour prendre en charge ces besoins complexes dans un contexte marqué par une politique affichée en faveur du « vieillir à domicile » et une décentralisation de la politique gérontologique. Prendre en charge les besoins des personnes âgées est nécessaire ; encore faut-il identifier les éléments pouvant influencer les pratiques de prise en charge de la perte d'autonomie.

Objectifs

Favoriser le repérage des situations de fragilité et/ou de glissement afin de prévenir l'aggravation de la dépendance et/ou de l'état de santé de la personne à domicile.

Public Visé

Tout professionnel travaillant auprès de personnes âgées à domicile

Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel
1 Jour

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

De quoi parle-t-on ?

- Symptômes de la fragilité : physiologiques et cognitifs
- Symptômes et risques du syndrome de glissement
- Pourquoi et comment les repérer ?

Que peut-on faire ?

- Outils de repérage (sources HAS et ANESM) :
 - Grilles d'analyse
 - Cas pratiques
- Sensibilisation :
 - Recommandations
 - Vidéos
- Identification de nouveaux besoins
- Adapter les réponses

Qui peut-on informer ? Qui peut nous aider ?

- En interne : collègues, hiérarchie
- En externe : entourage, professionnels de santé, structures et services adaptés

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : OFSG-20240226

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@groupelfc.com
www.asfo grandsud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le
n°76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitane.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Objectifs pédagogiques

- Repérer les impacts de la perte d'autonomie chez la personne âgée
- Evaluer les besoins de la personne âgée
- Accompagner les aidants et les usagers dans l'évolution de la perte d'autonomie

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports de connaissances, Echanges d'expériences professionnelles, Identification d'axes d'amélioration individuels, Bilan de la formation.

Qualification Intervenant(e)s

Ancien Directeur d'EHPAD et formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR